



1^{re} rencontre du conseil d'établissement tenue le 28 septembre 2021, à 18 h 30 à l'école Jeanne Mance.

1. Ouverture de l'assemblée

Le quorum est constaté et la séance est ouverte à 18h32.

Présences :

Julie Larivière (public)Stéphanie ChâtelainKarine ComtoisEvelyn BeauregardIsabelle RaymondAndréane Aubert

Karine St-Louis Cynthia Couture-Rhéaume Amélie Blouin Caroline Arsenault-Meloche

Geneviève Legrand-Durocher Vincent Laporte

2. Adoption de l'ordre du jour

- 1. Ouverture de l'assemblée
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 juin 2021 et suivis
- 4. Présentation des membres du C.É.
- 5. Parole au public
- 6. Élection d'un président ou d'une présidente du conseil d'établissement
- 7. Élection d'un secrétaire ou d'une secrétaire du conseil d'établissement
- 8. Règles de régie interne du conseil d'établissement
- 9. Dénonciation de conflit d'intérêt
- 10. Points de décision
 - a. Adoption
 - i. Budget 2021-2022
 - ii. Nomination d'un membre de la communauté
 - b. Approbation
 - i. Budget « fêtes » du FDS
 - ii. Sorties scolaires
- 11. Consultation
 - a. Utilisation du budget du Conseil d'Établissement
- 12. Information
 - a. Rentrée 2021
 - b. Travaux à l'école
 - c. Suivi fonds à destination spéciale
 - d. Photos scolaires
- 13. Parole aux membres
 - a. Parents (OPP)
 - b. Représentant au comité de parents
 - c. Représentant de la communauté
 - d. Personnel de soutien
 - e. Personnel professionnel





	f. Personnel enseignant	
	14. Parole au public	
	15. Mot de la présidence	
	16. Mot de la direction	
	17. Autres points	
	18. Levée de l'assemblée	
	10. Levee de l'assemblee	
	Il est proposé par <u>M. Vincent Laporte</u> , et résolu;	
CÉ-2021-09-28		
#001		
2021-2022	QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel (ou avec les corrections ci-dessous).	
	Adopté par Mme Karine Comtois	
	3. Adoption du procès-verbal du 16 juin 2021 et suivi	
	M 17	
	M. Vincent Laporte précise que depuis le CÉ du 16 juin 2021 :	
	 Il n'y a plus de TES à temps plein. 	
	 L'école bénéficie d'une stagiaire TES qui est presque à temps plein. Il croit 	
	qu'après les vacances des fêtes, il y de de très bonnes chances qu'elle soit engagée à l'école.	
	 En ce qui concerne l'offre d'ergothérapie à l'école, il devrait avoir des nouvelles dans les prochains jours. 	
CÉ-2021-09-28 # 002 2021-2022	Il est proposé par <u>Mme Geneviève Legrand-Durocher</u> , et résolu;	
2021 2022	OUE l'andre du jour soit adonté tal qual (ou avec les sourcetions si dessays)	
	QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel (ou avec les corrections ci-dessous).	
	Adopté par Mme Karine Comtois	
	4. Présentation des membres du CÉ	
	Mme Stéphanie Châtelain : Enseignante de 2º année	
	Mme Evelyn Beauregard : Enseignante d'anglais	
	Mme Karine Saint-Louis : Parent de 2 élèves	
	Mme Andréane Aubert : Psychoéducatrice de l'équipe volante	
	Mme Cynthia Couture-Rhéaume : Enseignante de 4º année	
	Mme Geneviève Legrand-Durocher : Parent de 2 élèves	
	Isabelle Raymond : Parent d'un élève	
	Amélie Blouin : Parent d'un élève	
	Julie Larivière : Parent d'un élève	
	Karine Comtois : Parent d'un élève	
1	Caroline Arsenault-Meloche : Service de garde	





	5. Parole au public
	6. Élection d'un président ou d'une présidente du conseil d'établissement
CÉ-2021-09-28 # 003	6.1 M. Vincent Laporte explique en quoi consiste le poste de présidente du conseil d'établissement :
	 Dirige les rencontres. S'assure que tous les membres ont droit de parole. Prépare l'ordre du jour des CÉ conjointement avec le directeur de l'école. En cas d'égalité, son vote à préséance.
	Il est proposé par <u>Caroline Arsenault Meloche et Mme Karine St-Louis</u> , et résolu;
2021-2022	QUE Mme Karine Comtois soit la présidente du conseil d'établissement.
	Mme Karine Comtois propose Mme Geneviève Legrand-Durocher à titre de présidente du conseil d'établissement. Celle-ci refuse de se porter candidate.
	Adopté à l'unanimité
	6.2 Élection d'une vice-présidente du conseil d'établissement
gá 2224 22 22	Il est proposé par, et résolu;
CÉ-2021-09-28 # 004 2021-2022	QUE Mme Geneviève Legrand-Durocher soit la vice-présidente du conseil d'établissement.
	Il n'y a aucune autre candidature. Mme Geneviève Legrand-Durocher accepte le poste de vice-présidente du conseil d'établissement
	Adopté à l'unanimité





CÉ-2021-09-28 # 005 2021-2022	7. Élection d'une secréta	ire du conseil d'établi	ssement	
	Il est proposé par	Caroline Arsenault-M	eloche	_, et résolu;
	QUE Mme Caroline Ars d'établissement.	senault-Meloche soit	la secrétaire	du conseil
	Il n'y a aucune autre candida	ture.		
	Adopté à l'unanimité			
	8. Règles de régie intern	e de conseil d'établiss	ement	
	M. Vincent Laporte explique	la composition d'un co	nseil d'établissem	ent.
	Mme Karine Comtois précise les autres membres du CÉ au			
	Mme Karine Comtois expliqu d'établissement.	ie les règles de la régie	interne du consei	1
	Si tous les membres du cons à 20h, le : - 2 novembre 2021 - 8 février 2022 - 5 avril 2022 - 10 mai 2022 - 21 juin 2022	eil sont d'accord, les pr	ochains CÉ auron	t lieu de 18h
	M. Vincent Laporte informe le concernant la régie interne da adoption aura lieu lors de la p	ns les prochains jours.		
	9. Dénonciation de confl	its d'intérêt		
	M. Vincent Laporte explique demande à ceux-ci de rempl retourner via leur enfant ou	ir le formulaire de déno	nciation d'intérêt	et de lui



CÉ-2021-09-28 #**006** 2021-2022



10. Points de décision

a. Adoption

1. Budget 2021-2022

M. Vincent Laporte présente aux membres le budget 2021-2022.

Il est proposé par <u>Mme Stéphanie Châtelain</u>, et résolu;

QUE le budget 2021-2022 soit adopté tel quel.

Adopté à l'unanimité.

2. Nomination d'un membre de la communauté

Mme Karine Comtois aimerait que Mme Catherine L'Homme, technicienne aux loisirs de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir, soit la représentante de la communauté au sein du CÉ. M. Vincent Laporte stipule qu'il va entrer en communication avec elle afin de savoir si elle accepte cette nomination.

Il est proposé par <u>Mme Amélie Blouin</u>, et résolu;

QUE M. Vincent Laporte entre en communication avec Mme Catherine L'Homme afin qu'elle soit la représentante de la communauté lors des rencontres du conseil d'établissement.

Adopté à l'unanimité.

CÉ-2021-09-28 #**007** 2021-2022

b. Approbation

1. Budget « fêtes » du FDS

M. Vincent Laporte explique ce qu'est un fond à destination spéciale (revenus/dépenses).

M. Vincent Laporte aimerait que les membres du conseil d'établissement pré-approuvent un budget de 750 \$ pour les fêtes qui auront lieu durant l'année.

Les enseignants aimeraient qu'il y ait aussi un montant alloué pour les tirages en lien avec des comportements attendus des élèves (4 blocs).





	Il est proposé par <u>Mme Andréane Aubert</u> , et résolu;
	QU'UN montant de 1250\$ soit préautorisé à M. Vincent Laporte pour le budget « fêtes » ainsi que les tirages en lien avec les comportements attendus chez les enfants.
CÉ-2021-09-28 # 008 2021-2022	Approuvé à l'unanimité.
	2. Sorties scolaires
	Mme Julie Dumouchel-Clermont, enseignante en 6° année et Mme Nathalie aimeraient aller à l'Électrium le 19 octobre 2021 avec les élèves de 5° et 6° année. Aucune contribution ne sera demandée aux parents. Tous les frais seront couverts par des mesures gouvernementales. Il en coutera 16.36 \$ par personne (autobus et sortie).
	Il est proposé par <u>Mme Cynthia Couture-Rhéaume</u> , et résolu;
	QUE la sortie scolaire demandée par les enseignantes de 5° et 6° année soit adopté.
CÉ-2021-09-28 # 009 2021-2022	Approuvé à l'unanimité.





	11. Consultation	
	a. Utilisation du budget Conseil d'établissement	
CÉ-2021-09-28 # 010 2021-2022	Les membres du conseil en reparleront lors de la prochaine assemblée générale.	
	Il est proposé par <u>Mme Andréane Aubert</u> , et résolu;	
	QUE l'achat de sac de chips individuels par Mme Karine Comtois qui seront distribués lors du prochain CÉ.	
	Adopté à l'unanimité.	
	12. Information	
	a. Rentrée 2021-2022	
	Selon M. Vincent Laporte, la rentrée 2021 s'est bien déroulée malgré la présence de la pandémie. Contrairement à l'an passé, le décloisonnement des classes est permis à l'école. Les enseignants peuvent se concentrer davantage sur leurs tâches et ont moins de règles sanitaires à faire respecter.	
	b. Travaux à l'école	
	Il y a eu ces rénovations de faites à l'école : - Remplacement du plancher du gymnase - Insonorisation de la place publique - Réfection complète de la bibliothèque	
	c. Suivi des fonds à destination spécial	
	d. Photos scolaire	
	L'année dernière, c'est Mme Karine Comtois qui a réalisé l'ensemble des photos scolaires. Cette année, l'école fera à nouveau appel à ses services. Elle sera aidée par Mme Marilyne Bélanger. Tous les profits iront dans le fond à destination spécial.	





13.	Parole aux membres
a.	Parents (OPP)
	Mme Karine Comtois et M. Vincent Laporte expliquent en quoi consiste l'O.P.P.
	Mme Geneviève Legrand-Durocher propose que M. Vincent Laporte invite tous les parents de l'école à en faire partie.
b.	Représentant du comité de parents
	Mme Karine Comtois en sera la représentante, et ce, même si elle ne peut pas aller à toutes les rencontres du comité de parents.
c.	Représentant de la communauté
d.	Personnel de soutien
e.	Personnel professionnel
	Mme Andréane Aubert explique en quoi consiste son emploi de psychoéducatrice (équipe volante) au sein du CCSDHR. Elle est là pour soutenir les enseignants et TES.
14.	Parole au public
	Mme Julie Larivière stipule que la rentrée a été perçue de façon très positive par les parents de la communauté de Sainte-Angèle-de-Monnoir. Ils ont aimé savoir dès la première journée avec quelle enseignante leur enfant serait.
15.	Mot de la présidente
	Mme Karine Comtois souhaite que tous les membres s'impliquent.
16.	Mot de la direction
	M. Vincent Laporte remercie les membres d'être présents. Les mots clés pour l'année 2021-2022 sont communication et collaboration. Il est très satisfait de sa nouvelle équipe-école.





	17. Autres points
	18. Levée de l'assemblée Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, La séance est levée à 20h37.
Karine Comtois Présidente	Vincent Laporte Directeur